

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 11148

Numéro SIREN : 908 502 529

Nom ou dénomination : 2MCP

Ce dépôt a été enregistré le 18/06/2024 sous le numéro de dépôt B2024/026093

2MCP

SAS au capital de 374 000 Euros

Siège Social : 43 rue Commandant Israël

69370 SAINT DIDIER AU MONT D'OR

908 502 529 RCS LYON

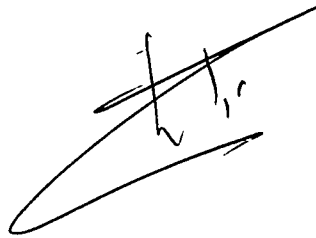
COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2023

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

SAS 2MCP

PRESIDENT

CHRISTOPHE POLI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Poli', written over a large, sweeping horizontal stroke that underlines the signature.

Bilan Actif

30/06/2023

	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions brevets droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	397 000	150 400	246 600	
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)	397 000	150 400	246 600	
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	1 120		1 120	
Autres créances	283 778		283 778	
Capital souscrit appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	9 908		9 908	
Charges constatées d'avance				
TOTAL (III)	294 806		294 806	
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	691 806	150 400	541 406	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

30/06/2023

	Capital social ou individuel	374 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
Capitaux Propres	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	2 081	
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	376 081	
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	149 392	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 000	
	Dettes fiscales et sociales	14 933	
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	165 325	
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	541 406	
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	2 081,17	0,00
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	165 325	
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 541 406 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 317 338 euros et un total charges de 315 257 euros, dégageant ainsi un résultat de 2 081 euros.

L'exercice considéré débute le 16/12/2021 et finit le 30/06/2023.
Il a une durée de 19 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- § Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- § Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Annexe libre

Il s'agit du premier exercice comptable d'une durée exceptionnelle de 19 mois.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 30/06/2023
		Réévaluations	Augmentations Acquisitions	Diminutions Virt p à p. Cessions	
Frais d'établissement et de développement					
Autres					
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
sur sol d'autrui					
instal. agencement					
Instal technique, matériel outillage industriels					
Instal., agencement, aménagement divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Participations évaluées en équivalence					
Autres participations			397 000		397 000
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			397 000		397 000
TOTAL			397 000		397 000

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL				

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Différentiel de durée et aut	Dotations Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Reprises Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Filiales et participations

30/06/2023

Capital

Capitaux propres

Quote part du capital
détenue
(en pourcentage)

Valeur comptable des titres détenus
Brute Nette

Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

2. Participations (10 à 50 %)

S 3ACP	50 000	35 497	50,02	316 000	212 718
S 3ACP GP	50 000	(160 970)	50,00	25 000	16 000
S 3ACP LA DOUA	50 000	(8 607)	47,78	56 000	17 832

1. Filiales (Plus de 50 %)

Prêts et avances
consentis

Montant des
cautions et avals
donnés

Chiffre d'affaires

Résultat du dernier
exercice clos

Dividendes
encaissés

2. Participations (10 à 50 %)

§ 3ACP			1 439 762	(28 358)	90 536
§ 3ACP GP			675 895	(210 970)	
§ 3ACP LA DOUA			1 431 566	(71 504)	66 258

Renseignements globaux

Filiales non reprises en A
françaises étrangères

Participations non reprises en A
françaises étrangères

Capital

Capitaux propres

Quote part détenue en pourcentage

Valeur comptable des titres détenus - Brute

Valeur comptable des titres détenus - Nette

Prêts et avances consentis

Montant des cautions et avals

Chiffre d'affaires

Résultat du dernier exercice clos

Dividendes encaissés

Créances et Dettes

	30/06/2023	1 an au plus	plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 120	1 120	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfiques			
Taxes sur la valeur ajoutée	69	69	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	282 950	282 950	
Débiteurs divers	759	759	
Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES	284 898	284 898	

- (1) Prêts accordés en cours d'exercice
 (1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
 (2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

	30/06/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 000	1 000		
Personnel et comptes rattachés	7 310	7 310		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 304	5 304		
Impôts sur les bénéfiques	651	651		
Taxes sur la valeur ajoutée	1 434	1 434		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	234	234		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	149 392	149 392		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	165 325	165 325		

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice
 (2) Emprunts dettes associés (personnes physiques) 149 392

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/06/2023
Capital social				374 000	374 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Plus-values de réévaluation					
Provision légale					
Provisions statutaires ou contractuelles					
Provisions réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice				2 081	2 081
Provisions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL				376 081	376 081
<hr/>					
Prise de l'assemblée générale					
Dividendes attribués					
Report dividende provenant du résultat n-1					
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1					
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif					
Report variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice					
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure			376 081		

Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES

	30/06/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice		3 740,00	100,0000	374 000,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		3 740,00	100,0000	374 000,00

Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers			
	Provisions pour investissement			
	Provisions pour hausse des prix			
	Provisions pour amortissements dérogatoires			
	Provisions fiscales pour prêts d'installation			
	Provisions autres			
PROVISIONS REGLEMENTEES				
RISQUES ET CHARGES	Pour litiges			
	Pour garanties données aux clients			
	Pour pertes sur marchés à terme			
	Pour amendes et pénalités			
	Pour pertes de change			
	Pour pensions et obligations similaires			
	Pour impôts			
	Pour renouvellement des immobilisations			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions			
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer			
Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
DEPRECIATION	Sur immobilisations	incorporelles		
		corporelles		
		des titres mis en équivalence		
		titres de participation		
	autres immo. financières	150 400		150 400
	Sur stocks et en-cours			
	Sur comptes clients			
	Autres			
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		150 400		150 400
TOTAL GENERAL		150 400		150 400
ont dotations et reprises	- d'exploitation			
		- financières		
		- exceptionnelles	150 400	

es mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Charges à payer

30/06/2023

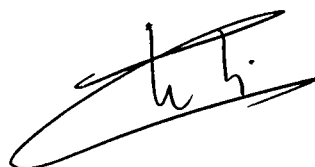
Total des Charges à payer		4 922
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 000
Fact non parv. -Frss	1 000	
Dettes fiscales et sociales		3 922
Dettes provis. pr congés à pay	2 905	
Charges sociales s/congés à pa	1 017	

es
ar
ct

2MCP

SAS au capital de 374 000 Euros
Siège Social : 43 rue Commandant Israël
69370 SAINT DIDIER AU MONT D'OR
908 502 529 RCS LYON

certifié conforme par le Président, M.Christophe POLI



RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT
SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2023

L'associé unique en application de l'article L 227-9 du Code de commerce doit approuver les comptes de l'exercice clos le 30/06/2023.

A cette fin, le présent rapport est établi pour rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 30/06/2023, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à l'approbation de l'associé unique le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

S'agissant du premier exercice social de la société, celui-ci, par exception, a commencé du jour de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés – le 23 décembre 2021 – pour se terminer le 30 juin 2023.

L'associé unique prendra les décisions concernant les comptes de l'exercice clos le 30/06/2023 dans les conditions prévues aux statuts.

I. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

1/ Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice

L'activité de la société est liée aux participations qu'elle détient (voir infra « filiales et participations »).

Ainsi, la société perçoit une rémunération au titre de son mandat de Président au sein de la SAS 3ACP et de son mandat de Directeur général au sein de la SAS 3ACP LA DOUA.

2/ Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Il convient de se reporter au paragraphe « V. Filiales – Participations – Sociétés contrôlées ».

3/ Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La société devrait maintenir son chiffre d'affaires. En effet, elle poursuit son mandat de Président au sein de la SAS 3ACP et son mandat de Directeur général au sein de la SAS 3ACP LA DOUA.

Il est à noter que la société exerce également un mandat de Directeur Général au sein de la SAS 3ACP GP sans être rémunérée.

CP

4/ Activités en matière de recherche et de développement

La société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

II. RÉSULTATS – AFFECTATION

1/ Examen des comptes et résultats

La présentation en détail des comptes annuels soumis à l'approbation de l'associé unique va être effectuée. Ces comptes annuels ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Ainsi :

- Le chiffre d'affaires HT net s'est élevé à 158 085,78 €.

Il est constitué par la rémunération perçue par la société au titre du mandat de Président au sein de la SAS 3ACP et du mandat de Directeur général au sein de la SAS 3ACP LA DOUA.

- Les transferts de charges se sont élevés à 2 446,86 €.
- Le montant des autres produits d'exploitation s'est élevé à 11,12 €.

En conséquence, le total des produits d'exploitation s'élève à 160 543,76 €.

- Le montant des autres achats et charges externes s'élèvent à 10 807,59 €.
- Les impôts, taxes et versements assimilés s'élèvent à 1 203,42 €.
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 101 381,86 €.
- Les charges sociales du personnel s'élèvent à 50 796,33 €.
- Les autres charges de gestion s'élèvent à 16,93 €.

En conséquence, le total des charges d'exploitation s'est élevé à 164 206,13 €.

Dans ces conditions, par différence entre le total des produits d'exploitation et le total des charges d'exploitation, le résultat d'exploitation s'est élevé à - 3 662,37 €.

Compte tenu d'un résultat financier de 6 394,54 € (avec des valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé pour 156 794,54 € et des dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions pour 150 400 €), le résultat courant avant impôts de l'exercice ressort à 2 732,17 €.

Compte tenu de l'impôt sur les bénéfices pour un montant de 651 €, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 2 081,17 €.

L'effectif salarié moyen s'élève à 2 salariés.

Au 30/06/2023, le total du bilan s'élève à 541 406 €.

2/ Proposition d'affectation du résultat

Il est proposé de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 2 081,17 €.

Il est proposé d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 081,17 € en totalité au compte réserve légale.

III. RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

S'agissant du premier exercice, il n'a pas pu y avoir de sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents.

IV. DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Il conviendra de constater l'absence de dépenses et charges somptuaires ainsi que l'absence d'amortissements excédentaires relevant de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Les autres dépenses non admises en déduction du résultat fiscal s'élèvent à 651 € correspondant à l'impôt sur les sociétés.

V. FILIALES – PARTICIPATIONS – SOCIÉTÉS CONTROLÉES

La société détient :

- **50,02** % du capital de la société 3ACP, Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000€, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 835 082 470, dont le siège social est 14/18, avenue du Général de Gaulle à 69410 Champagne au Mont d'Or.

Au titre du dernier exercice clos le 30/06/2023, la SAS 3ACP a réalisé :

- . Un chiffre d'affaires HT net de 1 439 762,07 €
- . Un résultat déficitaire avec une perte de 28 358,46 €.

- **49,98** % du capital de la société 3ACP GP, Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000€, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 910 376 110, dont le siège social est 6 rue Simone Veil à 69200 Vénissieux.

Au titre du dernier exercice clos le 30/06/2023, la SAS 3ACP GP a réalisé :

- . Un chiffre d'affaires HT net de 675 894,91 €
- . Un résultat déficitaire avec une perte de 210 970,01 €.

- **47,48** % du capital de la société 3ACP LA DOUA, Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000€, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 879 447 464, dont le siège social est 2 rue Léon Fabre à 69110 Villeurbanne.

Au titre du dernier exercice clos le 30/06/2023, la SAS 3ACP LA DOUA a réalisé :

- . Un chiffre d'affaires HT net de 1 431 566,14 €
- . Un résultat déficitaire avec une perte de 71 504,37 €.

Compte tenu de la dégradation de la trésorerie au 30/06/2023 et de la dégradation prévisionnelle de ladite trésorerie, la SAS 3ACP, la SAS 3ACP LA DOUA et la SAS 3ACP GP ont déposé une demande d'ouverture de sauvegarde en vue de solliciter l'ouverture d'une procédure de sauvegarde auprès du Tribunal de Commerce de Lyon.

Par trois jugements en date du 26/09/2023, le Tribunal de Commerce de Lyon a prononcé l'ouverture de la procédure de sauvegarde pour les trois sociétés.

Ces mêmes jugements ont désigné un Juge Commissaire et un Juge Commissaire Suppléant.

C'est la SELARL AJUP représentée par Maître Éric ETIENNE-MARTIN qui a été désignée en qualité d'administrateur pour les trois sociétés.

La SELARL JEROME ALLAIS représentée par Maître Jérôme ALLAIS a été désignée en qualité de mandataire judiciaire pour les trois sociétés.

La fin de la période d'observation est fixée au 18/09/2024.

VI. CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L227-10 DU CODE DE COMMERCE

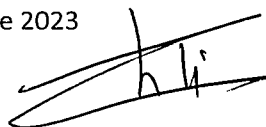
Conformément à l'article L.227-10 alinéa 4 du Code de commerce, il sera fait mention dans les décisions de l'associé unique des conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la société et son dirigeant, son associé unique, ou s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant au sens de l'article L 233-3 du Code de commerce.

CONCLUSION

L'associé unique devra prendre une décision sur le quitus de la gestion du Président pour l'exécution de son mandat au titre de l'exercice écoulé.

A partir du présent rapport, l'associé unique statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30/06/2023.

Fait à SAINT DIDIER AU MONT D'OR
Le 08 décembre 2023



SAS 2MCP
Monsieur Christophe POLI

2MCP

SAS au capital de 374 000 Euros

Siège Social : 43 rue Commandant Israël

69370 SAINT DIDIER AU MONT D'OR

908 502 529 RCS LYON

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU SAMEDI 30 DECEMBRE 2023

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 30/06/2023 :

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, après avoir constaté que l'exercice écoulé se traduit par un bénéfice de 2 081,17 € décide d'affecter l'intégralité de ce bénéfice d'un montant de 2 081,17 €, en totalité à la réserve légale.

S'agissant du premier exercice, l'associé unique rappelle qu'il n'y a pas eu une distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices précédents.

Certifié conforme par le Président,
Monsieur Christophe POLI

